

## Deux nouveaux supports en unités de compte pour dynamiser l'épargne de votre adhésion

L'Afer souhaite vous proposer, dès le mois de septembre, deux nouveaux supports en unités de compte gérés par Aviva Investors France : Afer Multi Foncier et Afer Avenir Senior. Leur intégration aux contrats collectifs d'assurance vie multisupport Afer sera soumise au vote lors de l'Assemblée Générale du 29 juin prochain.

### Afer Multi Foncier

Tout le potentiel de l'immobilier mondial dans un support innovant et diversifié

Depuis toujours, l'immobilier est assimilé à la pierre, valeur sûre et pérenne à travers le temps. Néanmoins, investir dans la pierre ne signifie pas investir sans risque et la recherche de performance immobilière ne se limite pas à l'immobilier physique. Le nouveau support Afer Multi Foncier a vocation à investir dans des actifs tels que des actions de foncières cotées, des obligations d'entreprises foncières cotées et des fonds immobiliers.

Ce support Afer Multi Foncier s'adresse particulièrement aux adhérents recherchant une diversification de leurs placements à travers une thématique immobilière, sur un horizon d'investissement minimum recommandé de 8 ans.

### Afer Avenir Senior

Tirez parti de la nouvelle dynamique économique insufflée par les seniors

Le vieillissement de la population devient une réalité structurelle en France tout comme dans la plupart des pays de la zone euro. Les populations dites « seniors » sont de plus en plus importantes et disposent d'un pouvoir d'achat élevé. Nombre d'entreprises ont pris conscience de cette nouvelle dynamique et souhaitent en tirer parti.

Le futur support en unités de compte Afer Avenir Senior a vocation à investir dans des sociétés de la zone euro qui concourent à améliorer les conditions de vie des populations âgées et/ou qui bénéficient du vieillissement de la population. Nombreux sont les secteurs auxquels Afer Avenir Senior pourra s'exposer sur cette tendance de société : santé, loisirs, biens de consommation, services, immobilier...<sup>(1)</sup>

Composé majoritairement d'actions, le support Afer Avenir Senior s'adresse particulièrement aux adhérents recherchant une diversification de leurs placements à travers une thématique innovante, sur un horizon d'investissement minimum recommandé de 5 ans.

**POUR EN SAVOIR PLUS sur les supports Afer Multi Foncier et Afer Avenir Senior, consultez les suppléments 1 et 2 ci-joints.**



Les supports en unités de compte Afer Multi Foncier et Afer Avenir Senior ne comportent aucune garantie de performance ni de capital. Les assureurs ne s'engagent que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

## Les contrats collectifs Afer évoluent

Les contrats collectifs Afer évoluent conformément à la résolution n°11 votée en Assemblée Générale 2016 pour intégrer les dernières dispositions réglementaires concernant la valorisation des capitaux décès et le traitement des capitaux décès non réclamés. Les évolutions surlignées en jaune dans le supplément n°3 de la Lettre ci-joint seront également applicables, en tenant compte des adaptations de formulation nécessaires, au contrat collectif d'assurance vie monosupport, ainsi qu'aux contrats PERE (Article 83 monosupport et multisupport), Article 82 (monosupport et multisupport) et au contrat collectif d'assurance vie en vue de la retraite DSK.